

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Licence Professionnelle

Métiers du livre : documentation et bibliothèques

2023/2024

Etat des lieux concernant l'organisation de l'accueil des scolaires au sein du réseau de bibliothèques de Sèvre & Loire



Figure 1 Médiathèque de Vallet © Réseau des bibliothèques de Sèvre & Loire

Maëlys Neto

Stage effectué du 2 janvier au 30 mars 2024

Médiathèque de Vallet

Rapport de stage dirigé par

Amandine Helary

Manager du service lecture publique



*« Si l'enfant est souvent artiste, il n'est pas un artiste.
Car son talent le possède, et lui ne le possède pas. »*
André Malraux

Remerciements

Je tiens à remercier premièrement Amandine Helary, mon maître de stage, pour m'avoir fait confiance, pour ses conseils avisés et pour la transmission de son savoir.

Je remercie Nassim Zaimen, mon professeur référent, pour avoir été présent et pour ses recommandations.

Je remercie également Maud Chasseloup et Estelle Audrain pour leur accompagnement, leur aide et leurs informations qui furent des plus riches sur le métier de bibliothécaire jeunesse et la lecture jeunesse. Bien sûr, je remercie l'ensemble de l'équipe de la médiathèque : Noémie, Direnn, Patrice, Armelle et Jean-Charles, pour leur grand accueil et leur joie de vivre.

Je remercie Mélina Courtin, directrice du pôle animation du territoire, pour ses précieuses instructions, et Christelle Braud, la présidente de la CCSL, pour m'avoir permis d'effectuer mon stage au sein du réseau de lecture publique.

Je remercie mes proches et mes amis pour leurs encouragements et leur soutien tout au long de mon année universitaire.

Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »

disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



Table des matières

Introduction	9
1. Le réseau de lecture publique de Sèvre & Loire	10
1.1. Présentation du réseau et de son fonctionnement	10
1.1.1. Généralités	10
1.1.2. Les horaires	11
1.1.3. Informations pratiques	11
1.2. La médiathèque de Vallet	12
1.3. Mon rôle de stagiaire au sein du réseau	16
1.3.1. Ma principale mission	16
1.3.2. Mes diverses tâches et actions	16
1.3.2.1. La petite enfance	17
2. Le secteur jeunesse	18
2.1. Généralités / Les missions	18
2.2. Les accueils de classes	18
2.2.1. Le contexte du réseau	18
2.2.2. Les propositions d'accueils aujourd'hui	19
2.2.3. Le déroulement des accueils	20
2.3. L'influence de l'organisation des accueils de classes sur les missions du secteur jeunesse	24
3. L'état des lieux de l'accueil des scolaires au sein du réseau	26
3.1. L'étude évaluative et comparative : le benchmarking	26
3.2. L'étude partenariale : la mise en relation avec les enseignants	29
3.3. La mise en relation des études	32
Conclusion	34
Références bibliographiques	35
Annexes	37

Table des illustrations

Figure 1 Médiathèque de Vallet © Réseau des bibliothèques de Sèvre & Loire.....	1
Figure 2 Médiathèque de Vallet - Vue de l'intérieur	14
Figure 3 Auditorium de la Médiathèque de Vallet - Vue sur une illustration de Grégoire Solotareff.....	15
Figure 4 Accueil Petite Section sur le thème du cirque en compagnie d'Estelle.....	21
Figure 5 Accueil sur le thème des albums de Laetitia Le Saux	22
Figure 6 Exposition Loulou à Vallet - Vue sur les planches du livre Loulou.....	23
Figure 7 Capture d'écran du tableau de suivi des écoles - Feuille 1	30
Figure 8 Capture d'écran du tableau de suivi des écoles - Feuille 2	31

Table des tableaux

Tableau 1 - Horaire d'ouverture du réseau de lecture publique de Sèvre & Loire	11
--	----

Lexique

ASMAT : Assistante Maternelle

BDLA : Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique

BGM : Bibliothèque, Gouvernance & Management

CCSL : Communauté de Communes de Sèvre & Loire

CDD : Classification Décimale de Dewey

COMPA : Communauté de communes du Pays d'Ancenis

EAC : Education Artistique et Culturelle (dit aussi PEAC : Parcours d'Education Artistique et Culturelle)

DYS : les troubles DYS sont des troubles de l'apprentissage (dyslexie, dyspraxie ...)

PCT : Projet Culturel de Territoire

PEL : Projet Educatif Local

SIGB : Système Intégré de Gestion de Bibliothèques

SF : Sciences-Fiction

SWOT : Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats (trad. Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces)

VO : Version originale

Introduction

Grands espaces culturels, les bibliothèques sont des lieux de ressources. Depuis quelques années, les bibliothèques ont évolué pour devenir des biens communs, des lieux publics dont les activités se sont développées. Motrices de liens sociaux, elles sont ouvertes à tous sans discrimination.

Le réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes de Sèvre & Loire est un service de lecture publique regroupant sept bibliothèques. Sept lieux offrant la culture du livre. C'est au cœur de ce réseau que j'ai effectué mon stage d'une durée de 3 mois. Cet ensemble de bibliothèques correspond complètement à mes attentes, car il renvoie une septuple vision de ce qu'est une bibliothèque et de ce qu'elle peut offrir. J'ai pu suivre en grande majorité les missions de bibliothécaire, la gestion de bibliothèques et l'organisation d'un réseau et d'une équipe sur sept bibliothèques au sein de la médiathèque centrale : la médiathèque de Vallet.

Parmi les nombreux services mis en place dans le réseau, l'un d'entre eux est l'accueil des scolaires dans les bibliothèques. Cette action encadre principalement le pôle jeunesse de l'équipe et s'expose comme l'un de leurs plus grands travaux. Mon rôle, en tant que stagiaire, était lié à ces accueils. Ma mission était d'établir et de rédiger un état des lieux sur l'organisation du pôle jeunesse au sein du réseau de bibliothèque, en me focalisant sur l'accueil des scolaires.

Les objectifs principaux de ma mission étaient de découvrir la vie quotidienne d'un réseau et de développer mes savoir-faire ainsi que mes compétences dans le recensement d'actions, d'élaboration de statistiques et d'outils d'aide à la décision.

Effectuer un état des lieux peut prendre du temps, le but n'était donc pas que je finisse ma mission principale mais que j'en accomplisse une première grande partie afin de laisser aux mains du pôle jeunesse et de la responsable de la matière pour les futures décisions à prendre et à soumettre aux élus.

1. Le réseau de lecture publique de Sèvre & Loire

1.1. Présentation du réseau et de son fonctionnement

1.1.1. Généralités

La communauté de communes Sèvre & Loire (CCSL) habite une partie du territoire de Loire-Atlantique dans les Pays-de-la-Loire. Elle est composée de 11 communes : La Boissière-du-Doré, La Chapelle-Heulin, Divatte-sur-Loire, La Reggripière, La Remaudière, Le Landreau, Le Loroux-Bottereau, Le Pallet, Mouzillon, Saint-Julien-de-Concelles et Vallet.

La CCSL regroupe 5 pôles permettant l'organisation de leurs actions et services¹. Pour les énumérer, nous y trouvons le Pôle Ressources, le Pôle Aménagement et Attractivité du Territoire, le Pôle Solidarités et Familles, le Pôle Environnement et Patrimoine, et le Pôle Culture et Sport. Dans ce dernier, Sèvre & Loire a souhaité réunir 4 services : les pratiques musicales, les piscines et le sport, le Projet Culturel de Territoire, et le réseau de lecture publique. La CCSL a à cœur d'offrir l'accès à la culture, de la faire développer et de permettre notamment aux plus jeunes une éducation culturelle.

En 2021, la CCSL a obtenu le label 100% Education Artistique et Culturelle. L'objectif de ce label est de distinguer les collectivités engagées dans un ou plusieurs projets valant une éducation artistique et culturelle pour 100% des jeunes de leur territoire. L'obtention du label 100% EAC a permis de valoriser l'engagement de la CCSL sur leur généralisation de cette éducation. Ainsi, il apporte un plus à la dynamique de la CCSL, leur donnant une cohérence à leurs actions, et les aide à mobiliser de nouveaux partenaires et à développer de nouveaux projets.

Le réseau de lecture publique de Sèvre & Loire regroupe 6 bibliothèques et 1 médiathèque centrale réparties sur 7 des 11 communes de la Communauté de Communes de Sèvre & Loire. Ces 7 communes sont intercommunales et ne sont autres que La Boissière-du-Doré, La Chapelle-Heulin, La Reggripière, La Remaudière, Le Pallet, Mouzillon et Vallet. Les bibliothèques de Divatte-sur-Loire, du Landreau, du Loroux-Bottereau et de Saint-Julien-de-Concelles sont donc communales et ne font pas partie du réseau de lecture publique. Travaillant ensemble, ces 7 structures ont pour objectif de diffuser le goût de la lecture en favorisant les rencontres au sein de ces lieux. Elles mettent en place de nombreuses animations permettant à la population de se réunir dans un lieu culturel. Le développement personnel prime, ce qui les conduits à mettre en place un univers où de multiples supports à la lecture circulent.

Le réseau compte au total 8 agents basés à Vallet. Chaque agent est affilié à une bibliothèque pour faciliter l'organisation au sein du réseau et la communication avec les bénévoles de chaque commune. Sauf exception de l'agent en charge de la navette puisque son rôle est de se déplacer dans l'ensemble des bibliothèques du réseau pour faire circuler les documents. C'est le cas lors de réservations ou lors du retour d'un document dans une autre bibliothèque que celle où il a été affilié. Les agents sont aidés de 130 bénévoles.

¹ Voir organigramme - Annexe 1

1.1.2. Les horaires

Tableau 1 - Horaire d'ouverture du réseau de lecture publique de Sèvre & Loire

	Boissière-du-Dorée	Chapelle-Heulin	Le Pallet	Mouzillon	Regrippière	Remaudière	Vallet
Mardi		16h-18h					16h-18h
Mercredi	10h-12h	16h-18h	10h-12h 16h-18h	16h-18h	10h-12h 16h-18h	16h-18h	10h-12h30 14h30-18h
Jeudi			16h-18h	16h-18h		17h-19h	
Vendredi	16h-18h	16h-18h				16h-18h	15h-19h
Samedi	10h30-12h	10h30-12h	10h30-12h	10h30-12h	10h30-12h		10h-12h30 14h30-18h
Dimanche	10h30-12h	10h30-12h	10h30-12h	10h30-12h	10h30-12h	10h30-12h	10h30-12h

1.1.3. Informations pratiques

L'inscription au réseau de lecture publique est accessible à tous. La cotisation par famille est unique mais chaque membre de la famille peut disposer de sa propre carte de prêt. Elle est valable 1 an et peut s'utiliser sur les 7 bibliothèques du réseau. L'abonnement est de 15 € par famille, pour 1 an, pour les résidents de la CCSL. Les nouveaux arrivants sur le territoire peuvent bénéficier d'une première année gratuite sur présentation d'un bon à retirer en mairie. Pour les résidents hors CCSL, l'abonnement est de 25 € par famille, pour 1 an. Les professeurs d'écoles, les ASMAT, les multi-accueils, et autres services d'accueils, peuvent bénéficier d'une carte gratuite, sous présentation d'un justificatif et utilisable uniquement dans le cadre de leur activité professionnelle.

Chaque document emprunté au sein du réseau est empruntable pour une durée de 4 semaines. Cette durée est étendue à 6 semaines durant les vacances d'été.

Grâce à son abonnement et à sa carte, il est possible de se connecter à son compte via le site internet du réseau des bibliothèques de la CCSL pour avoir un aperçu de ses documents empruntés et de leur date de retour. Chaque abonné peut, sur son compte, réserver un document ou encore suggérer un achat.

1.2. La médiathèque de Vallet

Située en plein cœur de la ville, la médiathèque de Vallet est remarquable par sa structure en bois et ses grandes baies lui offrant une apparence moderne.

La médiathèque de Vallet offre une large sélection de documents. Comme dans chaque bibliothèque du réseau, on peut trouver :

- Les littératures adultes

Sur les étagères, ils sont triés par genre : roman, poésie, théâtre ou biographie. Parmi les romans, un autre classement est effectué par centre d'intérêt, ou sous-genre. Cela permet de différencier les romans littéraires, les terroirs, les policiers, les feel good, les science-fiction / fantastiques et les versions originales. Une dernière étagère permet de mettre en valeur des romans dont l'accessibilité est d'une grande importance pour certaines personnes : les grands caractères. A côté de cet ensemble de romans imprimés, un rangement est créé pour les livres audio.

- Les littératures jeunesse

Comme pour les adultes, les livres jeunesse sont triés dans un premier temps par genre : romans, conte et théâtre. Puis, ils sont classés par publics : 6 ans et plus marqué par un E (enfants), les 8 ans et plus marqué par un J (jeune) et les 12 ans et plus marqué par un A (ados). Les contes et les théâtres sont tous classés ensemble sur le même meuble. Pour ce qui est des romans, chaque public est séparé sur des étagères différentes. Pour les romans J et A, des sous-genres existent (policier, SF, VO, livre audio) mais en vue du nombre plus infime de livre, ils restent ranger ensemble. Au cœur de ces romans jeunesse, il existe aussi des livres dont l'accessibilité est primordiale : les livres pour personnes atteintes d'un DYS

- Les albums jeunesse

Les albums jeunesse sont un autre genre de la littérature jeunesse. Or, ils détiennent une spécificité les différenciant des autres genres : l'association des images au texte. Il est tout de même important de souligner qu'il existe des albums sans texte. Un meuble est dédié aux albums 6 ans et plus et aux poésies, et un autre bac est dédié aux albums 8 ans et plus. Or, la réussite des albums se fait en plus grande partie chez les 3 à 6 ans et chez les 0 à 3 ans. Ainsi, un espace leur est dédié avec de nombreux bacs pour les 3 à 6 ans, dont les albums sont rangés par ordre alphabétique de la première lettre du nom de famille de l'auteur. Et un grand bac est mis en avant pour les albums 0 à 3 ans, dont leur identification se fait par la présence d'une gommette avec un bébé ours. Parmi ces albums 0 à 6 ans, deux bacs sont mis en place pour accueillir les albums en VO et les livre CD (albums, conte, ...) de tous les publics de la jeunesse.

- Les documentaires

Ces livres prennent une grande place dans la médiathèque. Ranger avec le système de classification décimale de Dewey, les documentaires adultes et jeunesse sont mélangés sur les mêmes étagères. Afin de les différencier, un système de couleur est mis en place : étiquette verte pour la jeunesse et étiquette bleue pour les adultes.

- Les bandes dessinées (BD)

Ce genre littéraire est fortement reconnu chez tous les publics. Des bacs sont dédiés aux BD, les classant en premier par la jeunesse : 6 ans et plus, suivi des 8 ans et plus puis des 12 ans et plus. Classé par ordre alphabétique, ils regroupent les séries et les histoires complètes. Puis, un dernier bac regroupe les BD en VO. D'autres bacs, séparés de la jeunesse, sont mis à disposition pour les adultes. Or, ils sont coupés en 3 groupes : les séries, les histoire complètes et les Comics.

- Les DVD

Ces documents visuels sont dissociés en 2 groupes : un premier endroit où sont placés les DVD jeunesse (regroupant les films et les documentaires) et un deuxième dans lequel sont installés les DVD adultes (regroupant les films, les séries et les documentaires).

- Les périodiques

Sous formes de revues, magazines, journaux Ces publications collectives sont mises à dispositions pour les publics. De grands rangements leur permettent d'être mis à disposition. Le réseau dispose de périodique pour tout public.



Figure 2 Médiathèque de Vallet - Vue de l'intérieur

© Photo personnelle

La médiathèque de Vallet est la plus grande bibliothèque du réseau. Comportant plus de documents que dans les autres, elle détient en plus des ordinateurs pour se connecter à son compte lecteur ou encore pour aller sur internet et pouvoir traiter des fichiers personnels. On y trouve une photocopieuse à disposition pour les usagers. Mais ce qui fait le plus de la médiathèque n'est autre que son auditorium. Cette salle offre une grande possibilité de mouvement à la médiathèque, un espace ouvert proposant un espace de lecture, d'accueil de scolaire et d'animation. Durant le mois de mars, l'auditorium exposait sur une télévision des courts-métrages de séquences d'illustrations de Grégoire Solotareff, ainsi que le film *Loulou, l'incroyable secret* durant la journée du mercredi 6 mars.



Figure 3 Auditorium de la Médiathèque de Vallet - Vue sur une illustration de Grégoire Solotareff

© Photo personnelle

Etant la médiathèque centrale du réseau, celle-ci accueille les bureaux des agents de la lecture publique². Composé de 8 agents, nous retrouvons parmi eux :

- Amandine Helary, coordinatrice et responsable du réseau et référente de la médiathèque de Vallet ;
- Maud Chasseloup, responsable du pôle jeunesse et référente de la bibliothèque du Pallet ;
- Estelle Audrain, responsable du pôle jeunesse et référente de la bibliothèque de la Reggripière ;
- Noémie Guérin, responsable pôle adulte et référente de la bibliothèque de La Chapelle-Heulin ;
- Direnn Bureau, responsable pôle adulte et référente de la bibliothèque de La Boissière du Doré ;

² Organigramme des agents de la lecture publique de la CCSL – Annexe 2

- Armelle Kervarec, responsable du pôle communication et numérique et référente de la bibliothèque de La Remaudière ;
- Jean-Charles Bazile, responsable du pôle communication et numérique et référent de la bibliothèque de Mouzillon ;
- Patrice Bastard, responsable du pôle logistique : organisateur des navettes entre les 7 bibliothèques du réseau.

Leurs missions sont diversifiées. Elles comptent parmi elles l'accueil du public, de la petite enfance et des scolaires, la gestion du logiciel métier, la veille métier, la référence bibliothèque, la navette, la politique documentaire, les animations, sans oublier la communication. Dans chacune de ces missions sont répertoriés de multiples actions. En effet, les professionnels du réseau de bibliothèques de Sèvre & Loire doivent assurer la gestion des notices des documents, des modalités de prêts, des réservations ainsi que la gestion des retards. Ils proposent un vaste espace de découverte, de partage, d'échange, de débats et de création toujours prêt à évoluer. Le pôle communication détient notamment la fonction de gestion du site web et de la newsletter des abonnés et des bénévoles. Ils coordonnent les divers programmes d'animations et les affiches. Les pôles adulte et jeunesse doivent gérer un budget pour l'acquisition de nouveaux documents sur l'année qu'ils devront répartir sur les 7 bibliothèques. Leurs missions sont nombreuses et ne peuvent être énumérées sur la totalité car celles-ci sont changeantes au fil du temps.

Chaque semaine a lieu une réunion d'équipe, dont les points principaux de discussions sont notés à l'avance sur un document afin que chaque agent puisse en prendre conscience préalablement. Ces réunions, présidées par la coordinatrice, permettent d'orchestrer et d'harmoniser l'organisation des agents sur leurs missions et leurs objectifs.

1.3. Mon rôle de stagiaire au sein du réseau

1.3.1. Ma principale mission

Depuis septembre 2021, le réseau de lecture publique accueille l'ensemble des classes de leur réseau allant de la Petite Section au CM2. Pour l'année 2023-2024, le secteur jeunesse et la coordinatrice du réseau aimeraient revoir l'organisation de ses accueils de classes. Pour ce faire, ils ont décidé d'accueillir un stagiaire pour réaliser un état des lieux de l'accueil des scolaires au sein du réseau de bibliothèque. Cette mission est la tâche principale qui m'a été donnée. Mon rôle, durant ces trois mois de stage, est de commencer cet état des lieux, en recueillant ce qui peut se faire dans d'autres réseaux de bibliothèques ou dans les simples bibliothèques municipales, ainsi qu'en collectant les retours et attentes des enseignants du réseau. Le but est que, à la fin de mon stage, je puisse apporter, à l'équipe de la jeunesse et à la coordinatrice, suffisamment de contenu pour que des propositions de nouvelles organisations soient émises et proposées aux élus afin que les accueils de scolaires puissent évoluer pour l'année 2024-2025.

1.3.2. Mes diverses tâches et actions

À l'égard de cette thématique principale, d'autres missions me sont soumises. Parmi elles, je dois assurer certaines permanences de la semaine avec un ou plusieurs agents et des

bénévoles. Mes temps de permanence sont placés les mercredis et samedis de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h et les vendredis de 15h à 17h sur le site de Vallet. Lors de ces permanences, il m'est demandé de réaliser des retours, des prêts, des réservations, de la remise en rayon, du rangement, d'apporter du conseil, mais aussi une surveillance lorsque des documents sont en transfert. Cela signifie qu'ils sont basés sur une autre bibliothèque du réseau que celle où je peux être lors de la permanence. Des caisses sont mises à disposition pour chaque bibliothèque du réseau afin d'y déposer les divers documents à transférer vers sa bibliothèque. L'ensemble de ces caisses sont mises en place pour faciliter le système de navette, assuré par un agent en particulier. Ces tâches de permanences m'ont été apprises au fur et à mesure.

La prise de connaissance et de manœuvre du logiciel du réseau nommé BGM (un SIGB) sont appliquées dès le début. L'apprentissage des prêts et des retours est le point de départ pour comprendre les bases primordiales pour une ouverture aux publics. Par la suite, ma formation au logiciel s'est ouverte sur la réalisation des recherches documentaires et des réservations. Certaines tâches m'ont été attribuées au fur et à mesure de mon stage, notamment lors de la préparation de la permanence. Ce fut le cas, par exemple, des réservations dont la date butoir est dépassée (15 jours de délai pour venir chercher sa réservation). Une ressource est mise en place pour accéder à cette liste et c'est suite une bonne prise en main du système que j'ai pu apprendre et réaliser cette action.

Chaque jeudi, je participe à un accueil de classe avec un agent. Grâce à ma présence, l'agent peut organiser l'accueil avec une lecture à deux voix et un atelier conduit à deux.

1.3.2.1. La petite enfance

Ma participation aux accueils de la petite enfance, appelé « tout petit » m'est aussi demandée. Ces ateliers sont différents des accueils de scolaires, d'une part parce que la tranche d'âge est de 0 à 3 ans et d'autre part parce que ce sont majoritairement les bénévoles qui les réalisent. En effet, seulement un agent de la jeunesse effectue ces accueils et uniquement dans certaines bibliothèques : Vallet, la Regrippière ou la Chapelle-Heulin. Dans les autres bibliothèques, ce sont uniquement les bénévoles qui les appliquent. Ainsi, ces accueils tout petit ne sont jamais les mêmes d'une bibliothèque à l'autre.

L'évocation des accueils tout petit n'est pas un hasard dans cette partie. Ce n'est pas une simple mission de découverte que l'on m'a demandée. En effet, ma grande mission principale se penche sur l'organisation du pôle jeunesse et notamment sur les accueils de scolaire, dont je vais en énumérer et en développer le travail dans une autre partie. Or, durant mes 3 mois de stage, 2 semaines de vacances scolaires se plaçaient. Pouvant continuer mon travail sur les accueils de classes mais sans trop de possibilité de m'y attarder, une autre mission m'a été donnée, celle de réaliser un court état des lieux de ces accueils de la petite enfance.

Je n'ai malheureusement pas eu la possibilité de voir les accueils tout petit réalisés par des bénévoles. En revanche, j'ai participé aux accueils tout petit construits par l'agent du pôle jeunesse qui en a la charge. Ils ont été programmés sur 3 vendredis matins.

2. Le secteur jeunesse

2.1. Généralités / Les missions

Le secteur jeunesse de la médiathèque de Vallet est composé de deux agents. Leurs missions sont multiples comme pour chaque bibliothécaire jeunesse. Or, il faut que je rappelle que ces deux agents doivent voir le contenu de leurs missions s'établir sur 7 bibliothèques, ce qui est un travail conséquent.

Premièrement, ils effectuent les accueils et les renseignements auprès du public en participant aux permanences des diverses bibliothèques du réseau, principalement à Vallet et dans leur bibliothèque de référence. Ils accompagnent les usagers dans la découverte des structures, notamment lors de nouvelles inscriptions. Comme tous les agents du réseau, ils sont en charges de former les bénévoles de leur bibliothèque de référence, de gérer les besoins avec eux et de réaliser des assemblées générales. Ils mettent en place des animations. Ils participent, créent et organisent les accueils de groupes : classes et petite enfance. Ils créent les ressources mises à dispositions des enseignants comme les valises thématiques.

Ils contribuent au développement des collections, à la prise en charge des commandes, des acquisitions et du traitement des documents tout en gérant le budget répartis sur les différents documents de la lecture jeunesse. Le budget des acquisitions est donné en début d'année. Il est partagé entre le secteur jeunesse et le secteur adulte. Pour cette répartition, une réunion est organisée chaque année pour revoir la gestion de ce budget. Les agents réalisent tout un suivi des collections jeunesse. Quand ils reçoivent leur commande, ils doivent répartir les documents dans les 7 bibliothèques en suivant un pourcentage par établissement. Sur une année, ils réalisent 4 commandes, il en va de même pour le secteur adulte. Le catalogage est bien évidemment une autre de leurs missions qui s'accorde avec les acquisitions. Le réaménagement des collections mais aussi des bibliothèques est une tâche qu'elles accomplissent. Ils assurent notamment le désherbage.

C'est au sein de ce pôle jeunesse que j'interviens.

2.2. Les accueils de classes

2.2.1. Le contexte du réseau

Parmi les divers accueils existant dans le réseau de bibliothèques de Sèvre & Loire, le secteur jeunesse est en charge des accueils des scolaires : maternelles et élémentaires.

La CCSL est composée de 14 écoles et de 108 classes sur l'ensemble du réseau intercommunal. Le service de lecture publique offre un accueil par an à plus de 2 500 écoliers. Pour l'ensemble de ces élèves, seulement 4 agents réalisent des accueils de classes.

Avec 7 communes, le réseau de lecture publique privilégie l'accueil des classes dans la bibliothèque de sa commune. Cela demande du temps et de l'organisation.

Avant d'expliquer ce qui est actuellement proposé aux classes du réseau de Sèvre & Loire, je vais relater des accueils de scolaires précédents : de 2008 à 2019, avant la création des nouveaux accueils après la crise sanitaire.

Le réseau existe depuis 2008. L'équipe des bibliothèques se professionnalise tout juste, puisque, avant, les bibliothèques du réseau étaient toutes tenues par des bénévoles. A partir de 2008, et ce, jusqu'à 2011, les accueils étaient différents selon les sites puisque les bénévoles en assuraient la plupart. L'équipe avait la volonté d'accueillir une fois par an les maternelles et de mettre en place des projets avec les élémentaires. Les écoles demandaient à venir plus souvent à la bibliothèque avec la présence des professionnels.

Pour répondre à la demande des écoles, les professionnels se sont adaptés sur les 4 années suivantes. Ainsi, de 2011 à 2015, les accueils étaient simplifiés afin de proposer plus de visites. Les bénévoles assuraient toujours des accueils et pouvaient donc en réaliser plus. Sur une matinée, 3 créneaux de 45 minutes étaient offerts aux écoles par les agents, sauf à Mouzillon où les accueils étaient uniquement gérés par les bénévoles. Le projet Je Lis du Théâtre a été proposé aux classes. Au total, 440 accueils ont été planifiés. Or, beaucoup d'accueils ont été oubliés ou annulés à la dernière minute ce qui a diminué le nombre d'accueils final réalisé à 340.

Une décision a été prise afin de revoir ces accueils, en prenant compte d'une réorganisation du service. Entre 2015 et 2019, les accueils thématiques étaient prioritaires face aux accueils simples, et quelques petits projets se réalisaient toujours. La quantité de ces accueils restait cependant en grand nombre : 2 accueils par an effectués par les bibliothécaires. Les accueils pouvaient être en lien avec des événements du festival Cep Party (théâtre, arts du cirque, musique et danse proposés par le Champilambart) et des expositions. Un livret de propositions avait été envoyé aux écoles sur lequel était noté chaque accueil avec sa thématique et son déroulé. L'harmonisation des pratiques dans les communes était souhaitée ce qui engendra un changement à Mouzillon. Le projet Je Lis du Théâtre est toujours proposé, puis un deuxième projet est ajouté, celui du Je Lis de la BD. Même avec la forte présence des professionnels, les bénévoles réalisaient toujours leur accueil sur des créneaux différents et variables selon la commune.

2.2.2. Les propositions d'accueils aujourd'hui

À présent, le réseau de bibliothèque propose un accueil par an à l'ensemble des classes de primaire du réseau. Grâce à cela, l'équité est présente sur l'ensemble du territoire. Malheureusement, en vue du nombre de classes, s'élevant à 108 classes, les agents en charge des accueils de scolaire ne peuvent pas réaliser plus d'accueils. Ces temps pour les scolaires sont posés le jeudi matin, de 9h15 à 11h30. Un accueil dure une heure : de 9h15 à 10h15 et de 10h30 à 11h30. Un battement de 15 minutes est prévu pour réorganiser les ateliers et la table de présentation des livres, mais aussi si le premier accueil a pris plus de temps que prévu, ce qui peut arriver. Le planning est organisé dans le but que tous les jeudis matin (hors vacances scolaires) deux classes puissent être accueillies sur 2 communes du réseau. Ce qui équivaut à un total de 4 classes par matinée du jeudi, et donc 2 agents en action pour ces accueils. La responsable de l'organisation du planning a fait en sorte que les 2 classes de la même commune soit de même niveau afin que l'accueil réalisé soit le même. Cette façon de faire permet de transporter seulement une valise avec soi, ce qui est un gain de temps puisque aucun changement thématique n'est prévu entre les deux accueils. Pour l'autre commune, et donc pour le deuxième agent, un autre niveau est prévu, afin qu'il n'y ait pas de soucis de valises, puisqu'elles n'ont pas de doublure : une seule valise par accueil existe.

Depuis la reprise du service en présentiel durant l'année 2021, les bénévoles ne réalisent plus d'accueil, seuls les professionnels le font.

Actuellement, le secteur jeunesse offre 4 accueils différents élaborés selon les niveaux et avec un thème distinct. Ils sont construits par les 2 agents de la jeunesse. A la fin de chaque matinée d'accueil, il est demandé aux agents de remplir un tableau bilan de leurs deux classes pour y voir le dérouler, ce qui a fonctionné et ce que n'a pas fonctionné pour repérer ce qui peut être changé pour les prochaines fois.

En plus de ces accueils thématiques, des projets auteurs sont proposés aux écoles de Vallet. Ils regroupent plusieurs acteurs : la bibliothèque, la librairie L'Odysée, les écoles primaires et l'association Lire en communauté.

La bibliothèque propose aussi le concours des Petits Champions de la Lecture. C'est un concours mis en place pour les écoliers des classes de CM1 et de CM2 les invitant à lire à haute voix. Plus généralement, c'est un outil organisé par le Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse et le Ministère de la Culture, proposé aux enseignants et médiateurs du livre. Il vise à promouvoir la lecture de façon ludique. Le lecteur doit prendre plaisir, il peut choisir son texte. Sa durée de lecture à voix haute est de 3 minutes. Cette lecture représente une grande expérience pour l'élève. Elle le sensibilise au goût du livre et de la lecture et lui permet de développer sa confiance en lui.

2.2.3. Le déroulement des accueils

Pour l'année 2023-2024, les agents proposent aux classes de Petite Section et de Moyenne-Section, un accueil sur le thème du cirque. Il est proposé ici un petit accueil simple des élèves où nous exposons le thème de l'accueil. La classe est ensuite séparée en deux : un premier groupe écoute les histoires et les comptines, et le deuxième groupe est en lecture libre avec des puzzles et un jeu de *memory* en accompagnement. Au bout de 15 minutes, les groupes changent. A la fin, un chant est réalisé avec les élèves.



Figure 4 Accueil Petite Section sur le thème du cirque en compagnie d'Estelle

© Image personnelle

Pour les classes de Grande Section et CP, l'accueil s'effectue autour du thème « Bulles ». Ce nom est en relation avec l'album *Bulles* de Laetitia Le Saux, une illustratrice et autrice française. Lors de cette séance, les élèves sont rassemblés en premier lieu pour écouter deux livres en relation avec Laetitia Le Saux. Ils sont ensuite séparés en deux groupes : un en lecture libre et un autre à la réalisation de tangrams en forme de poissons (en lien avec *Bulles*). Au bout de 15 minutes, les groupes s'inversent. A la fin, les élèves sont réunis pour discuter de la séance et évoquer les services de la bibliothèque où ils se trouvent et du réseau.



Figure 5 Accueil sur le thème des albums de Laetitia Le Saux

© Photo personnelle

La séance mise en œuvre pour les classes de CE1 et CE2 tourne autour de Grégoire Solotareff, auteur-illustrateur et plasticien français. Connu pour son grand album Loulou, il a réalisé plusieurs films comme *U*, dont le réseau fait découvrir l'exposition du film du 5 janvier au 30 juin à tous les publics ainsi qu'aux écoles en la déplaçant sur l'ensemble du réseau. Ainsi, les accueils en lien avec Grégoire Solotareff, du 2^e semestre de l'année scolaire, sont organisés pour que l'exposition soit installée dans la bibliothèque où l'accueil de classe se déroulera. Du 1^{er} mars au 27 mars, l'exposition *U* est accompagnée de l'exposition Loulou, disponible à Vallet et à la Chapelle-Heulin. Pour cette séance, les agents commencent par lire une histoire de Grégoire Solotareff. Deux groupes sont réalisés ensuite : un premier fait un questionnaire sur les albums de Grégoire Solotareff sur tablette et un deuxième est en lecture libre sur les albums de l'auteur et circule pour voir l'exposition. Les deux groupes échangent lorsque le jeu sur tablette est terminé. Une fois les deux groupes passés, une dernière histoire est racontée aux élèves et un point sur la fonctionnalité du réseau est fait.



Figure 6 Exposition Loulou à Vallet - Vue sur les planches du livre Loulou

© Photo personnelle

En ce qui concerne les CM1 et CM2, leur thématique se penche sur la réalisation d'une bande dessinée avec comme exemple la BD d'Astride Bromure, de Fabrice Parme. Aucun livre n'est lu pour ces classes. Les agents les accueillent et leur expliquent sur quoi ils vont œuvrer aujourd'hui. La bande dessinée d'Astride Bromure leur est présentée. Puis, ils sont séparés en deux groupes avec un premier groupe en lecture libre sur les 7 tomes de la BD et il leur est proposé de faire un puzzle d'une plaquette d'un livre et de retrouver à quel tome il appartient, une fois terminé. Le deuxième groupe est avec l'agent et va devoir remettre dans l'ordre des vignettes avec des actions dessus. Ces dernières correspondent aux différentes étapes de la réalisation d'une BD. Au bout de quelques minutes, une correction est faite ensemble et l'agent vient apporter plus de matière au schéma. À la suite de cela, les groupes échangent. A la fin, un petit quizz leur est proposé pour voir s'ils ont retenu ce qui a été dit pendant l'heure. Pour clôturer la séance, l'agent discute du fonctionnement du système des bibliothèques ainsi que de ce que l'on peut y faire.

Chacun de ces accueils est construit pour l'ensemble des bibliothèques du réseau, et pas seulement pour la médiathèque de Vallet. Ainsi, il faut pouvoir réfléchir à un accueil qui peut être réalisable dans 7 espaces différents. La prise de recul est nécessaire pour imaginer chaque accueil dans chaque espace. Les modifications de ces derniers sont évidemment à prendre en compte pour faciliter la possibilité de tout type d'accueil.

2.3. L'influence de l'organisation des accueils de classes sur les missions du secteur jeunesse

La prise en charge de l'accueil des classes de primaire constitue un outil promouvant le principe de l'égalité des enfants et des territoires.

Une grande organisation est à prévoir pour que l'ensemble des classes du réseau puissent bénéficier d'un accueil en bibliothèque. Pour l'année 2021-2022, un calcul du temps de travail consacré à ces accueils a été rédigé. Tout a été calculé : de la coordination des accueils, leur organisation, l'évaluation et les autres services offerts aux écoles.

Par la coordination, on parle ici des réunions bilan-perspectives, des questionnaires, des recherches thématiques et de la conception des séances, de la préparation des valises, de la réservation d'outils et d'expositions, des réunions pour le Projet Educatif Local (PEL) de Vallet, de la conception des plannings, de la réalisation de compte-rendu, la communication, ... et de tout ce que peut englober ces actions. Seulement sur la coordination, le secteur jeunesse doit consacrer 111 heures de leur temps de travail.

Par l'organisation, on évoque ici la formation des autres agents en charge des accueils, l'installation des expositions, la conception d'un accueil, la prise en mains des outils d'animation, l'installation des séances et le rangement après accueil. Cela prend 90 heures sur le temps de travail des agents de la jeunesse. On ajoute à cela de temps d'accueil avec les classes qui est de 107 heures, donc 107 accueils effectués.

Pour l'évaluation, on voit ici simplement le bilan des accueils de classe. Comme j'ai pu l'expliquer précédemment, un bilan est noté à la fin de chaque matinée, et ce pour chaque accueil effectué. Le tableau est aussi mis à jour selon les problèmes survenu au cours de l'année. Cela ne prend pas énormément de temps, mais réunit sur l'entièreté de l'année scolaire, l'évaluation peut s'élever à un total de 36 heures de travail.

Pour les autres services proposés aux écoles, on va dénombrer la sélection de documents donnée sur la demande des enseignants. Ce chiffre est variant selon les années. Pour 2021-2022, ce dernier s'élevait à 24 heures de leur temps de travail, pour 24 demandes de sélection.

En rassemblant les heures calculées pour ces 4 éléments, le total est de 368 heures de leur temps de travail. Soit, 3,5 heures consacrés par accueil.

On peut donc remarquer que le temps de travail autour de ces accueils de classes est réellement conséquent pour le pôle jeunesse et qu'il peut facilement influencer l'ensemble des missions des agents de la jeunesse.

Or, il faut voir encore plus large sur ce temps de travail consacré aux accueils. En effet, il faut l'étendre à la totalité du service, et notamment aux autres agents en charge des accueils. Même si les 2 agents du pôle jeunesse réalisent le plus d'accueils, un agent du pôle adulte et

l'agent de la navette en assurent certains. Ainsi, il se passe des jeudis matin où aucune navette n'est en circulation. Pour l'agent du pôle adulte, il faut rappeler la plupart de ses missions sont identiques à celles du pôle jeunesse. Ainsi, les accueils de classes impactent du temps de travail sur les missions du pôle adulte. Les semaines de ces professionnels doivent être organisées, de manière à pouvoir concrétiser l'ensemble du travail qu'ils avaient prévu pour 5 journées.

3. L'état des lieux de l'accueil des scolaires au sein du réseau

Après avoir dressé les bases du secteur jeunesse, et en particulier leur travail autour de l'accueil des classes, il convient d'énoncer le rôle de l'état des lieux et sa mise en place au sein du réseau de lecture publique de Sèvre & Loire.

De manière générale, un état des lieux consiste à recueillir les portraits des différents acteurs du lieu de travail à l'égard du fonctionnement de celui-ci et de ces personnes y travaillant. Les objectifs sont de ressortir l'ensemble des problèmes au sein de l'entreprise et d'y voir par la suite les évolutions possibles.

Dans cette application, l'état des lieux cerne principalement les accueils de classes se déroulant au sein des 7 bibliothèques du réseau de la CCSL. Ils touchent majoritairement les deux agents du secteur jeunesse, mais aussi deux autres agents de la lecture publique. Le but est de cibler les difficultés concernant les accueils et leur organisation afin de réussir à en sortir des améliorations possibles.

Dans un premier temps, l'élément initial est de réaliser un *benchmarking*, à la suite du regroupement de ce qui se fait au sein de l'établissement. Cette action de benchmarking est un plan stratégique permettant la comparaison et l'évaluation.

Dans un deuxième temps, une mise en relation avec les enseignants du secteur est essentielle. L'objectif est de recueillir leurs retours ainsi que leurs attentes.

Grâce à tous ces éléments, il est possible de tirer une synthèse menant à la constitution d'un SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats). Lors de cette opération, il s'agit de résumer dans un tableau les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de ce que l'on désire évaluer.

3.1. L'étude évaluative et comparative : le benchmarking

Lors des premières semaines, la prise de conscience du fonctionnement du service et du réseau fut de mise. Le pôle jeunesse et ses accueils de classe, étant l'une de ces actions importantes, sont les éléments qui résultèrent de mes plus grandes recherches. Grâce au serveur commun du réseau, de nombreux documents, dossiers, sont archivés afin de garder des traces des années précédentes. Dans ce serveur, un dossier pour les animations jeunesse est placé. C'est à l'intérieur de celui-ci que les divers documents entourant les accueils de classes y sont rangés. Chacun d'entre eux sont consultés afin de récolter le maximum d'informations possibles, tout en y ajoutant des informations orales et les premiers accueils de la rentrée de janvier.

La récolte d'informations est un chapitre primordial. Cela permet de saisir ce qui touche le projet principal, de près ou de loin. C'est une première étude qui donne lieu à trouver les bonnes données, qu'elles soient contrôlées et bien identifiées afin de faciliter leur analyse. Par la prise de conscience de ces données, il faut mettre en œuvre ce qui est possible de mettre en action. Cette manœuvre permet de mieux assimiler les informations, et de voir comment elles peuvent être construites et appliquées au sein du réseau.

Avec toutes ces informations, une étude évaluative est à mettre en place. Cela signifie qu'il faut évaluer l'ensemble de ces données et de ces actions. C'est une tâche qui peut prendre un certain temps. Cette étude est plutôt à voir comme pré-évaluative puisque. En effet, une plus grande évaluation sera à incorporer dans cet état des lieux. Cette étude se montre alors sous une double facette : évaluative et comparative. C'est ce mélange qui la différencie. C'est cet ajout de la comparaison qui lui apporte son importance au tout début de cet état des lieux.

Comme dans tout état de lieux d'un service, la comparaison se montre capitale. Aller voir ce qui se passe ailleurs, c'est l'opération à réaliser dans toute évaluation. Une étude de comparaison consiste, dans les grandes lettres, à examiner les différences, les points communs et les aptitudes de plusieurs services mutualisant un intérêt commun. C'est ce que le service de lecture publique de la CCSL a souhaité réaliser en premier lieu. Pour ce faire, une première recherche est faite afin de sélectionner d'autres services existants sur le département, la région, voire plus loin en France. Une liste de 22 bibliothèques et réseaux de bibliothèques a été constituée après recherches, dont 4 font parties de la Communauté de Communes (ce sont des bibliothèques municipales hors réseau). Ces bibliothèques et réseaux n'ont pas été choisis par hasard. En effet, chacun d'entre eux sont répertoriés pour leurs similitudes avec le réseau. Mais pas seulement, notamment pour les bibliothèques municipales, elles sont choisies par rapport à la grandeur de la population de la ville, de leur capacité à proposer de nombreuses animations... Pour ce qui est du nombre d'agents et de bénévoles et de leur fonctionnement ensemble, cela est rarement énoncé en trace écrite. Et cela est le cas pour nombreuses informations, notamment les accueils de scolaires. C'est pourquoi, il faut prendre certains risques, oser répertorier un maximum de services que l'on pense intéressant pour notre étude plutôt qu'un nombre trop infime. S'attarder sur une piste dont on n'est pas sûr de sa pertinence vaut mieux que la déception de l'avoir occultée.

Une fois la liste élaborée, un questionnaire est préparé. Il va me servir lorsque je contacterai chacune de ces bibliothèques. Il doit prendre en compte tous les points qui peuvent être pertinents pour le réseau sur les accueils de scolaires. Une petite vingtaine de questions sont ressorties dont quelques-unes portant sur des chiffres clés, par exemple le nombre d'accueils par année, ou encore le nombre d'accueils par classe par année. L'une des questions les plus pertinentes pour le réseau étaient de savoir si les bibliothèques contactées mettaient en place des projets EAC avec les écoles.

« Tout cela signifie que l'évolution du métier de bibliothécaire est plus que jamais d'actualité. Voilà des dizaines d'années que s'est initiée la mutation du métier vers la médiation, mais à présent, il s'agit en plus d'intégrer la notion d'éducation artistique et culturelle qui diffère de celle d'action culturelle. ³ »

Ces questions sont posées lors d'entretien avec les bibliothèques. Chaque entretien est téléphonique, sauf pour une bibliothèque municipale de la CCSL qui souhaitait me rencontrer. La plupart des entretiens sont fixés lors d'un premier contact téléphonique de ma part, étant donné que je ne connais pas leur agenda. D'autres se sont effectués sur le coup lorsque mon premier contact s'est élaboré sur un temps où l'agent de la bibliothèque avait un peu de temps devant lui. Les entretiens téléphoniques permettent une meilleure introduction de nos

³ Direction générale des médias et des industries culturelles et Service du livre et de la lecture, « Enquête sur les actions des bibliothèques territoriales en matière d'éducation artistique ». Page 22.

demandes et un échange plus détaillé. Grâce au questionnaire préparé en amont de ces entretiens, la fluidité des échanges était plus appréciable et permettait une logique des plus plaisantes. Au début de chaque entretien, la personne questionnée est informée de mon rôle et donc de l'utilisation des informations qu'elle pourra me fournir. Dans l'ensemble des bibliothèques contactées, 11 ont fait l'objet de retour, parmi elles :

- La Communauté de Communes de Nozay
- Le réseau de Sud Rezt Atlantique
- Le réseau du Pays des Achards
- Le réseau de Redon Agglomération
- Le réseau de Liffré-Cormier
- Le réseau Estuaire et Sillon
- La bibliothèque Libre-Cour de Vertou
- La médiathèque L'Echappée des Sorinières
- La bibliothèque Comme un roman du Landreau
- La bibliothèque Les Quatre Vents du Loroux-Bottereau
- La médiathèque Le Passe Muraille de Saint-Julien de Concelles
- La bibliothèque de Divatte-sur-Loire : l'Espace COOLtural

Pour ce qui est des autres, elles n'ont pas donné de retour. C'est le cas par exemple :

- Le réseau de la Roche-sur-Yon
- Le réseau de Lys-Haut-Layon
- Le réseau du Pays de Châteaugiron
- La bibliothèque du Puy-en-Velay

Certaines données ont été collectées lors d'un état des lieux réalisé à la suite de la crise sanitaire. C'est le cas du réseau de bibliothèques du Pays d'Ancenis, dit la COMPA.

Au fur et à mesure, le tableau créé s'est rempli de données. Tout ce qui a pu être énoncé fut noté avec la plus grande précision. Les informations recueillies constituent une base importante puisque leur analyse donne lieu à la confrontation de différentes expériences d'accueil de classes, qu'ils s'organisent au sein d'un réseau ou d'une bibliothèque municipale. Pour pouvoir présenter un tableau plus concret et plus résumé aux élus locaux, mon maître de stage m'a demandé de créer un nouveau document. Dans ce dernier, les données récoltées sont retranscrites de manière plus synthétique. Certaines questions sont regroupées, voire supprimées lorsque celles-ci avaient un lien avec les demandes plus personnelles des agents de la lecture jeunesse. Accompagné de cela, j'ai placé les bibliothèques dans un ordre précis en commençant par les bibliothèques municipales de la CCSL, suivies des réseaux, et enfin des bibliothèques municipales hors CCSL. Cet ordre permet d'avoir les chiffres les plus importants pour le réseau en premier. Même si les bibliothèques de la CCSL sont municipales, elles restent des points essentiels à prendre en compte.

Le benchmarking a permis d'obtenir des premières vues d'ensemble sur ce qui peut se produire dans d'autres structures et sur ce qui est possible de réaliser. Certaines organisations se montraient intéressantes pour le réseau. D'autres, en revanche, paraissaient plus « simplistes » comparés à ce que propose actuellement le service.

Possédant le label 100% EAC, le service de lecture publique de la CCSL souhaite avant tout se tourner vers une démarche d'EAC pour les scolaires.

3.2. L'étude partenariale : la mise en relation avec les enseignants

Quelques semaines avant les vacances scolaires de février, ayant fini mon travail de benchmarking, j'allais devoir entamer la deuxième partie de l'état des lieux.

La grande étape se penche sur une étude relative à l'EAC. Il est demandé ici de recueillir avant tout les retours des enseignants du réseau ainsi que leur attente. Leur exposer que nous sommes dans une démarche d'EAC est primordial ici pour évoquer l'envie de voir plus loin avec eux, et qu'une nouvelle organisation sera sûrement de mise.

Comme son nom l'indique, l'EAC est une notion placée au cœur du domaine de la culture en tant qu'enseignant. De ses termes complets, l'Education Artistique et Culturelle se voit de plus en plus évoquée dans les écoles et dans les lieux culturels. Son objectif principal est d'encourager la participation de l'ensemble des enfants et des jeunes à la vie artistique et culturelle grâce à l'acquisition de connaissances, à une pratique artistique et/ou culturelle, à des rapports directs avec des œuvres ainsi que grâce à des rencontres avec des artistes et professionnels de la culture. L'EAC doit permettre à l'élève de pouvoir se constituer, tout au long de son parcours scolaire, une culture personnelle riche et cohérente, de développer sa pratique artistique, de lui offrir des rencontres et favoriser sa fréquentation de lieux culturels. Il existe une charte pour l'éducation artistique et culturelle⁴. Cette dernière complète le cadre posé par le référentiel de 2015, portant sur le PEAC. La charte conforte les actions menées dans tout établissement et réseaux associatifs. Elle rassemble acteurs et institutions autour de 10 principes qui fondent l'EAC. Depuis 2017, le ministère de la Culture porte la politique de l'EAC au cœur de ses priorités.

Pour entamer cette démarche vers les enseignants, il a fallu mettre en place un questionnaire. En regardant dans les anciens documents, j'ai constaté qu'un questionnaire avait déjà été réalisé en 2021-2022. Je me suis alors inspiré de celui-ci. J'ai repris certaines questions qui me paraissaient indispensables notamment en lien avec les ressources documentaires. D'autres questions me semblaient moins pertinentes, j'ai pris alors la décision de ne pas les reprendre. Par la suite, il fallait que je prenne notamment note des demandes de la part du pôle jeunesse. Au fur et à mesure, le document se construisait. Il ne manquait plus que les éléments essentiels : est-ce que les enseignants seraient prêts à s'investir et à réaliser des projets avec le réseau ? Prenant conscience que ce serait la partie la plus sensible du questionnaire, nous avons dû, ensemble, rédiger nos questions au moyen des plus prévenants. Le questionnaire fini, celui-ci tenait sur un total de 4 pages⁵.

Afin de prévenir les enseignants de ma future approche auprès d'eux, un mail leur a été envoyé. Ce mail est rédigé par la responsable du pôle jeunesse, évoquant le motif de ma

⁴ Voir annexe 3

⁵ Voir annexe 4

venue en tant que stagiaire, la revue de l'accueil des scolaires, ainsi que le prochain contact que j'aurai avec eux. Un document devait accompagner ce mail, lui apportant un caractère plus officiel et reconnu. Il s'agissait d'un courrier signé⁶ par le Vice-président de la CCSL en charge de la culture : Monsieur Marchais. À la suite de l'envoi de ce mail, j'ai pu commencer à téléphoner aux 14 écoles afin de prendre rendez-vous. Le but est de pouvoir rencontrer l'équipe enseignante, ou du moins une partie, en amont, afin d'avoir les avis de chacun. Pour garder un bon suivi, j'ai constitué un document Excel, dans lequel j'ai retracé la date des appels, la date de la rencontre, les enseignants présents à l'entretien et quelques notes dans pour mon besoin. Sur ce document, j'ai différencié chaque commune par une couleur. Une commune coloriée signifie qu'une rencontre a eu lieu. La commune non coloriée et dont les lettres sont de teinte rouge signifie que je n'ai pu joindre de corps enseignant ou reçu de retour de leur part.

SUIVI DES ÉCOLES	Date d'appel	Date de rencontre	Enseignants	Notes
Ecole Pierre Gripari La Boissière-du-Doré	14-mars-24	29-mars-24	Institutrice : <i>Christelle Merlaud</i>	<i>Message laissé le 19/02 et le 14/03</i>
Ecole Les Fritillaires La Chapelle-Heulin	14-mars-24	21-mars-24	Directrice : <i>Delphine Mariot</i> Directeur : <i>Gabriel Berrand</i> Référente : <i>Nathalie Montaudo</i>	<i>Mail reçu le 19/03 pour dates => 13h40 à 14h30 dans la semaine</i>
	21-févr.-24	20-mars-24	Instituteurs(trices) : <i>Gaëlle Augé-Lerouyer, Christine Soucher, Yannick Rouxel, Christine Falté</i>	<i>Maternelle</i> <i>Elémentaire</i>
Ecole St-Joseph La Chapelle-Heulin	21-févr.-24	19-mars-24	Directrice : <i>Anne Dalibert</i>	
Ecole La Sanguèze Mouillon	16-févr.-24		Directrice (référente) : <i>Isabelle Banaet</i>	<i>Mail envoyé à Marine Vejux le 19/02</i> <i>Mail envoyé à Marine Vejux + Aurélie Moch le 15/03</i>
Ecole St-Joseph Mouillon	21-févr.-24	12-mars-24	Institutrices : <i>Anne-Claire Delorme, Corinne Penichost, Anne</i>	
Ecole Astrolabe Le Pallet	16-févr.-24	22-févr.-24	Directrice : <i>Sonia Giraud</i> Référente : <i>Florence Le Gannec</i>	
Ecole St Joseph Le Pallet	19-mars-24			<i>Message laissé le 14/03</i>
Ecole Clément Pellerin La Regrippière	14-mars-24			<i>Appeler à 14h vendredi avant vacances => n'a pas répondu</i> <i>Mail envoyé à Carole Bertin le 19/03</i> <i>Mail à envoyé car référente en arrêt</i> <i>Message laissé le 19/03</i> <i>Appel de Mme Coulonnier le 29/03</i>
Ecole Sacré Cœur La Regrippière	19-mars-24	27-mars-24	Référente : <i>Marie-Suzie Coulonnier</i> Directrice (référente) : <i>Alexandra Champion</i>	
Ecole St Michel La Remaudière	23-févr.-24	21-mars-24	Institutrices : <i>Sophie Viaud, Sophie Soutard, Isabelle Assié, Le Borgne</i>	
Ecole Paul Elouard Vallet	16-févr.-24	12-mars-24	Institutrices : <i>Geneviève Chalet, Frédérique Girard, Morgane Chauvat, Virginie Juid, Mathilde</i>	<i>Maternelle</i> <i>Elémentaire</i>
Ecole Sainte-Marie Vallet	20-févr.-24	26-mars-24	Institutrices : <i>Mélanie Cizeron, Nelly Fleurance, Marie Clivier, Amélie Avertu</i>	<i>Mme Berrand a rappelé le 29/02</i>

Figure 7 Capture d'écran du tableau de suivi des écoles - Feuille 1

Avant les vacances scolaires de février, j'ai réussi à poser un temps de rencontre avec l'école publique Astrolabe du Pallet. Pour les autres écoles, je n'ai pu poser des rendez-vous qu'après les vacances, ou dû réitérer mon appel téléphonique. La démarche la plus longue fût d'établir un contact avec toutes les écoles. Elles ne répondent pas forcément en journée, ou donc mes horaires ne concordaient pas toujours avec les leurs. Malgré cela, j'ai tout de même eu la possibilité de rencontrer 10 écoles sur 14. C'était l'objectif que mon maître de stage avait souhaité.

⁶ Voir annexe 5

SWOT⁷. Cet outil d'analyse stratégique prend la forme suivante : un carré séparé en 4 cases dans lesquelles sont énumérés et séparés les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces des accueils des scolaires. Pour le faire, il a fallu que je prenne de la hauteur, sur les pratiques et l'organisation du pôle jeunesse, et plus largement du service. Une fois constitué, il a été revu avec mon maître de stage.

Par la suite, il m'a été demandé d'ajouter au SWOT l'offre culturelle du Territoire synthétisée⁸. L'objectif est d'avoir une vue d'ensemble sur les propositions culturelles à destination des écoles. Pour ce faire, j'ai dû effectuer quelques recherches. J'ai pu m'appuyer sur le Champilambart, espace culturel de Vallet. Il met à disposition de nombreuses offres aux écoles, comme les événements du Festival Cep Party. C'est avec l'adjointe de direction du Champilambart, Céline Blin, que j'ai été en contact. Je me suis aussi rapproché de l'école de musique, et plus particulièrement du co-directeur Jérémie Ramsak. Grâce à eux, j'ai obtenu de nombreuses informations sur les offres culturelles à destination des écoles du territoire.

Après cela, et comme évoquer précédemment, un travail devait être réalisé sur les accueils tout petit puisqu'ils touchent l'organisation du pôle jeunesse. C'est pourquoi, je construisis un SWOT sur les accueils tout petit⁹. Ayant vécu peu de ces accueils, j'ai pu prendre facilement le recul nécessaire pour construire ce SWOT.

Enfin, je devais rechercher des documents sur les accueils de scolaires en bibliothèques, mais avant tout des documents relatant l'EAC au sein des bibliothèques. Sur cette tâche, j'ai sélectionné les éléments que je trouvais importants et sur lesquels nous pourrions nous appuyer pour l'état des lieux. Pour donner suite à cette recherche, une synthèse fut faite : les informations sélectionnées furent raccourcies au maximum. Ayant eu un peu de temps à la fin des vacances, j'en ai profité pour réaliser un document supplémentaire finalisant cette recherche ; j'ai tracé les objectifs des cycles de primaire sur les PEAC¹⁰.

3.3. La mise en relation des études

A la fin de mon stage, l'ensemble des grandes études qui m'ont été confiées afin de constituer l'état des lieux furent terminées. L'objectif, pour clôturer ma mission, était de rassembler chaque élément obtenu et d'en ressortir des idées de projets d'accueils. Ainsi, une matinée entière fut réservée à une réunion entre mon maître de stage, les professionnels du pôle jeunesse et moi-même. Cette matinée servit d'évaluation des actions menées auprès des scolaires. A partir de ce moment, il fallut combiner toute la matière récoltée et en ressortir une synthèse : diverses idées d'accueils.

Réaliser des projets auteurs ou illustrateurs avec l'ensemble des écoles du réseau est le but souhaité pour les futurs accueils. Or, cela demande un nouvel agencement sur le reste des accueils et sur l'organisation du pôle jeunesse. La définition de ce qu'est un accueil en mode projet pour le réseau doit être posé, puisqu'il faut que les enseignants aient la même vision sur l'offre culturelle que le réseau souhaite leur proposer. Faire venir un artiste demande une nouvelle organisation, et ce, pour chaque nouvel artiste, mais c'est une action des plus

⁷ Voir annexe 6

⁸ Voir annexe 7

⁹ Voir annexe 8

¹⁰ Voir annexe 9

enrichissantes pour les élèves. Pour cet accueil, la co-construction entre écoles et réseau est primordial.

« L'artiste ne substitue pas à l'enseignant, il apporte aux jeunes une expérience d'une autre nature, vécue, singulière¹¹. »

De nombreux questionnements sont survenus durant cet échange car tous les paramètres englobant les accueils de classes ont dû être pris en compte. Or, ma mission n'était pas de trouver exactement ce qui sera proposé pour les prochaines années, mais d'en ressortir toutes les ébauches imaginables. Ainsi, durant cette matinée, mon maître de stage nous a demandé de faire abstraction de tout ce qui pourrait bloquer les accueils de classes car toutes les idées devaient être proposées. Certains concepts seront un grand défi pour leur élaboration et leur mise en place.

¹¹ Bouët, « Consultation sur l'éducation artistique et culturelle « Pour un accès de tous les jeunes à l'art et à la culture » ».

Conclusion

Mon stage au sein du réseau de lecture publique de Sèvre & Loire fut du plus enrichissant et j'en tire un bilan constructif. Dans un but de professionnalisation, ce stage m'a permis d'analyser et d'expérimenter le métier de bibliothécaire. Par conséquent, j'en ressors avec mes compétences développées et de nouveaux savoir-faire grâce à la pratique des activités confiées.

Le métier de bibliothécaire est en perpétuelle évolution. Le bibliothécaire jeunesse doit continuellement se trouver en phase avec son public. Par sa mission d'accueil de groupes, il se doit de faire vivre la bibliothèque comme un lieu de culture. Le bibliothécaire jeunesse détient un rôle de médiateur de la culture du livre dès l'enfance. C'est un défi qu'il se doit d'assurer et d'innover.

Avec une méthode de travail compétente que l'on m'a transmise, j'ai pu clôturer ma mission et effectuer l'état des lieux demandé. J'ai pu mettre en œuvre une démarche de benchmarking ainsi qu'une approche partenariale sur la satisfaction des écoles du réseau. L'achèvement des SWOT m'a fait prendre conscience que la prise de hauteur est un challenge à réaliser au sein d'un service.

Comme prévu, l'état des lieux n'est pas terminé. Ce sera la mission d'un autre stagiaire. Parmi les idées de propositions d'accueil de classes qui sont ressorties, il faudra choisir les plus envisageables et les développer de manière abordable et soutenable pour les élus. De nombreuses questions sont à se poser : comment le secteur jeunesse va-t-il concevoir les prochains accueils de classes ? L'organisation au sein de ce pôle va-t-elle se révéler plus accessible ? Les accueils vont-ils apporter du changement sur l'ensemble du service ?

Références bibliographiques

Rubrique 1

Alamichel, Dominique. « I. Cadre général des animations élaborées et menées par la bibliothécaire en section jeunesse ». In *La bibliothécaire jeunesse : une intervenante culturelle*, 15-44. Bibliothèques. Paris: Éditions du Cercle de la Librairie, 2011. <https://www.cairn.info/la-bibliothecaire-jeunesse-une-intervenante--9782765410072-p-15.htm>.

———. « II. La démarche d'animation ». In *La bibliothécaire jeunesse : une intervenante culturelle*, 45-68. Bibliothèques. Paris: Éditions du Cercle de la Librairie, 2011. <https://www.cairn.info/la-bibliothecaire-jeunesse-une-intervenante--9782765410072-p-45.htm>.

Arot, Dominique, et Thierry Grognet. « Les relations des bibliothèques des collectivités territoriales avec les établissements scolaires », 2013. <https://www.culture.gouv.fr/fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Documentation/Publications/Rapports-de-l-IGB/Les-relations-des-bibliotheques-des-collectivites-territoriales-avec-les-etablissements-scolaires>.

Bouët, Jérôme. « Consultation sur l'éducation artistique et culturelle « Pour un accès de tous les jeunes à l'art et à la culture » », 2013. <https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Rapports/Consultation-sur-l-education-artistique-et-culturelle-Pour-un-acces-de-tous-les-jeunes-a-l-art-et-a-la-culture>.

Charmasson-Creus, Anne. « Missions et fonctions d'une bibliothèque référence jeunesse dans un réseau de lecture publique », s. d.

Chazaud, Anne-Sophie, et Agnès Demesmay (collaboratrice). « Médiathèque/École : pour un parcours culturel commun ». Text, 1 janvier 2013. <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-02-0007-001>.

Côme, Delphine. « État des lieux ». In *L'action culturelle en bibliothèque*, 43-63. Bibliothèques. Paris: Éditions du Cercle de la Librairie, 2008. <https://doi.org/10.3917/elec.paye.2008.01.0043>.

Denis Dubois, Stéphanie. « Bibliothécaire jeunesse. Nouveau métier. Nouvelles compétences ». Rapport de stage, 2017.

Direction générale des médias et des industries culturelles, et Service du livre et de la lecture. « Enquête sur les actions des bibliothèques territoriales en matière d'éducation artistique », 2015. <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Documentation/Publications/Etudes-et-rapports-Lecture-et-bibliotheques/Enquete-sur-les-actions-des-bibliotheques-territoriales-en-matiere-d-education-artistique>.

Geoffroy-Bernard, Françoise. « Construire une marque : la bibliothèque vue comme « un univers de confiance » ». In *Personnaliser la bibliothèque : Construire une stratégie de marque et augmenter sa réputation*, édité par Jean-Philippe Accart, 82-95. La Boîte à outils. Villeurbanne: Presses de l'enssib, 2018. <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.11837>.

Lacroix-Spinnewyn, Florence. « La réforme des rythmes scolaires : nouveaux enjeux et nouvelles opportunités pour les bibliothèques ». Mémoire d'étude, 2014.

Legendre, Françoise. *Bibliothèques, enfance et jeunesse*. Cercle de la Librairie. Bibliothèques, 2015.

Payen, Emmanuèle. *Exposer en bibliothèque*. Presses de l'Esssib. La Boîte A Outils, 2022.

Peignet, Dominique, et Raphaële Mouren. *Le métier de bibliothécaire*. Cercle de la Librairie. Bibliothèques, 2019.

Rigeade, Marine. « L'éducation artistique et culturelle en bibliothèque territoriale ». Text, 1 janvier 2015. https://bbf.enssib.fr/matieres-a-penser/l-education-artistique-et-culturelle-en-bibliotheque-territoriale_66261.

Sawicki, Marc. « Projets éducatifs locaux : Une valorisation pour les enseignants ? L'exemple de Brest ». *Le Café pédagogique* (blog), 19 décembre 2012. <https://www.cafepedagogique.net/2012/12/19/projets-educatifs-locaux-une-valorisation-pour-les-enseignants-l-exemple-de-brest/>.

Sidre, Colin, éd. *Faire vivre l'action culturelle et artistique en bibliothèque : Du tout-petit au jeune adulte*. *Faire vivre l'action culturelle et artistique en bibliothèque : Du tout-petit au jeune adulte*. La Boîte à outils. Villeurbanne: Presses de l'enssib, 2018. <https://books.openedition.org/pressesenssib/11338>.

Tisseron, Serge. « Chapitre 6. Culture du livre et culture des écrans, l'indispensable complémentarité ». In *Comprendre et soigner l'homme connecté*, 47-54. Psychothérapies. Paris: Dunod, 2021. <https://www.cairn.info/comprendre-et-soigner-l-homme-connecte--9782100817559-p-47.htm>.

Rubrique 2

Sidre, Colin, *Le développement de l'Education Artistique et Culturelle (EAC) dans les bibliothèques territoriales*, 2017. https://www.youtube.com/watch?v=b6ko2_TfF3g.

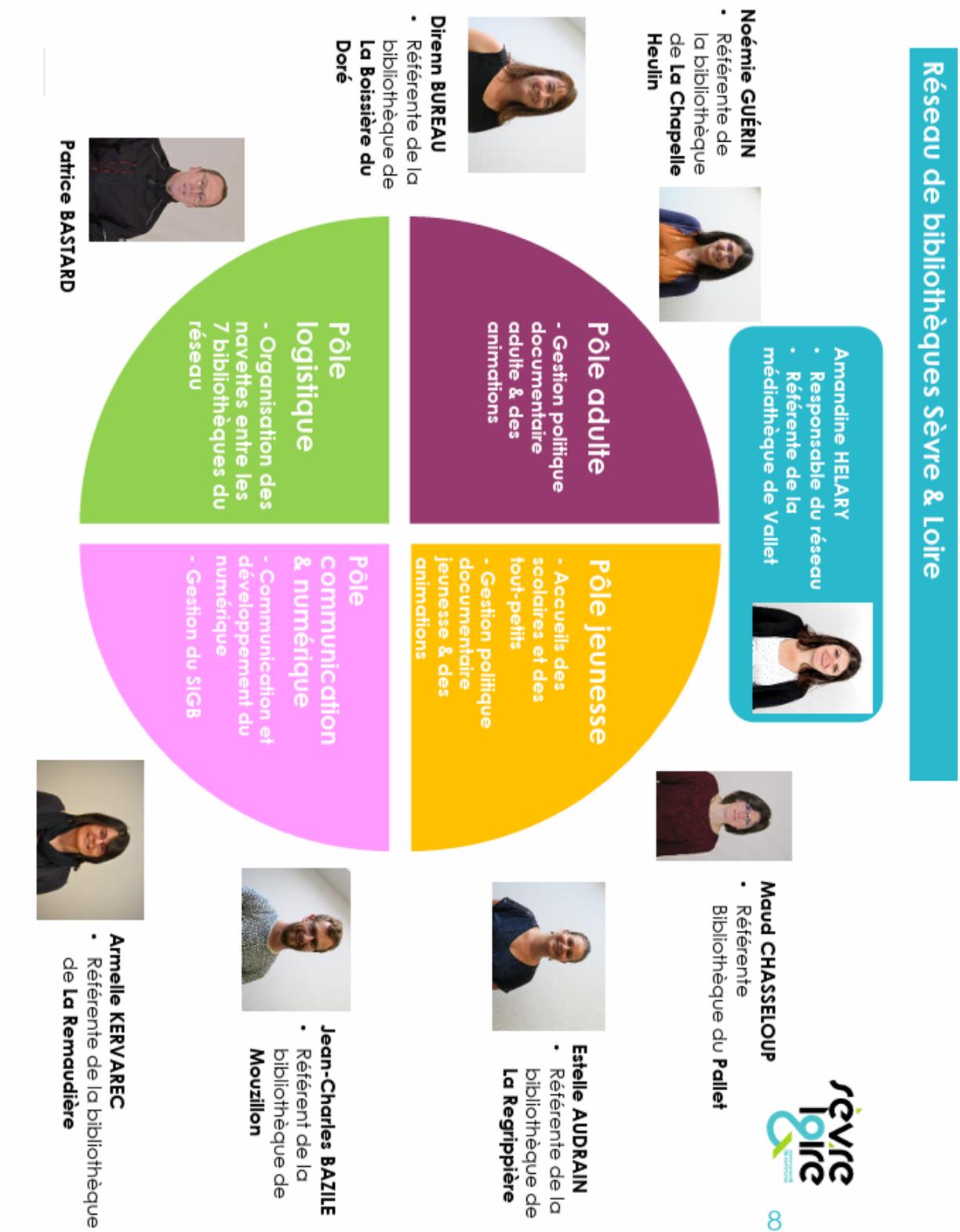
Annexes

Annexe 1. Organigramme nominatif des agents de la Communauté de Communes Sèvre & Loire – Division des différents pôles	38
Annexe 2. Organigramme des agents du réseau de lecture publique de la Communauté de communes Sèvre & Loire.....	39
Annexe 3. Charte pour l'éducation artistique et culturelle.....	40
Annexe 4. Questionnaire à destination des enseignants	41
Annexe 5. Courrier pour les écoles	45
Annexe 6. SWOT de l'accueil des scolaires au sein du réseau de lecture publique de la CCSL.....	46
Annexe 7. Les offres culturelles sur territoire à destination des scolaires	47
Annexe 8. SWOT des accueils tout petit	48
Annexe 9. Parcours EAC - Objectifs des cycles.....	49

Annexe 1. Organigramme nominatif des agents de la Communauté de Communes Sèvre & Loire – Division des différents pôles



Annexe 2. Organigramme des agents du réseau de lecture publique de la Communauté de communes Sèvre & Loire



Annexe 3. Charte pour l'éducation artistique et culturelle



À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art.

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte tous les temps de la vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur environnement familial et amical.

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant ces partenaires (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.



FRANCE
URBAINE



Annexe 4. Questionnaire à destination des enseignants



VISITE À LA BIBLIOTHÈQUE/MÉDIATHÈQUE

Année 2023-2024

Dans le cadre de l'évolution des accueils de classes vers des propositions d'éducation artistique et culturelle (EAC), nous souhaitons recueillir vos avis et suggestions suite à votre visite.

Ecole :
Commune :
Nom des enseignants :
.....
.....
.....
Date de rencontre :

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Durant l'année scolaire 2021-2022, des questions sur nos ressources documentaires vous ont été posées :

- Quel est votre ressenti sur nos ressources depuis ?
- Est-ce que vous avez une meilleure connaissance de ces ressources ?
- Pour vous, est-ce que les valises thématiques sont utiles ?
- Préférez-vous des valises thématiques ou des sélections thématiques ?
- Auriez-vous des thématiques de valises pour les prochaines années à venir ? Avec environ combien de documents par sélections (car sélection = moins de documents et plus de sujets) / valises (29 docs max) ?
- Combien de valises/sélections aimeriez-vous et emprunteriez-vous à l'année ?

- Avez-vous connaissance de nos prêts de kamishibai ? (aucun prêt pour le butai)
- Utilisez-vous votre carte école ? L'utilisez-vous lors des accueils de classes ou aussi lors des ouvertures aux publics ? (Carte école = 30 prêts pour 4 semaines)

ORGANISATION SUR LES OUTILS

On constate que nos agents du secteur jeunesse ont du mal à obtenir des réponses ou même des lectures de nos mails. Nous constatons des difficultés dans la communication, on a très peu de retour ce qui est compliqué sur l'organisation. Ainsi, on s'interroge sur notre façon de communiquer avec vous.

- Nous aimerions savoir si vous auriez un autre moyen de communication sur lequel vous seriez plus en facilité dessus et que vous préféreriez utiliser pour améliorer la communication ? Avez-vous des idées d'amélioration de la communication entre école et bibliothèque ?
- Est-ce que vous trouveriez ça pertinent que le service se déplace dans les écoles en début d'année pour propositions d'accueil, emprunt, etc. ?
- Nous avons remarqué que chaque enseignant communique avec nos agents de la jeunesse personnellement. Nous aimerions savoir si vous souhaiteriez garder le système du référent ou non ?

Questionnaire à retourner à Maud Chasseloup, responsable du pôle jeunesse, par mail m.chasseloup@cc-sevreloire.fr ou à la Médiathèque de Vallet – 16 rue Emile Gabory – 44330 Vallet

ÉVOLUTION DES ACCUEILS DE CLASSES

Propositions 2023-2024

Une séance par niveau avec animation / atelier



Accueil de toutes les classes une fois dans l'année



Perspectives 2024-2025

Nous sommes actuellement en réflexion sur les accueils de classes...

- À choisir, vous voudriez des accueils en mode projet (donc avec un projet en cours) ou de l'accueil libre ?
- Quel est l'intérêt, pour vous, de venir sur les accueils libres en bibliothèques ? Quels sont vos objectifs avec ces accueils libres ?

Classez par ordre de préférence :

- Rencontres auteurs / illustrateurs
- Découverte d'une œuvre / d'un auteur / d'un genre littéraire
- Ateliers artistiques
- Ateliers d'expression (sur une thématique précise)
- Ateliers par le jeu
- Lectures animées (avec outils d'animations)
- Projet d'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI)

Pour rappel, la CCSL détient le label 100% EAC, ainsi nous sommes dans une démarche d'EAC. Pour ceux, nous aimerions vous proposer des rencontres sur plusieurs séances : accueils en projet.

Nous voyons plusieurs options :

- **Accueil par cycle** (donner ex : Nozay)
 - ➔ Cela sous-entend que dans le cursus de l'élève, il aura 2 accueils de mode projet mais cela sous-entend également que ce sont les mêmes enseignants qui seront sur le projet chaque année.
- Proposition de projet par les enseignants
 - ➔ On fera aux premiers demandés. Cela sous-entend qu'il n'y aura pas d'égalité pour les élèves.
- Auriez-vous des idées d'autres options ?

Dans tous les cas, le mode projet sous-entend que nous ne pouvons pas le faire pour toutes les classes à l'ensemble du réseau car nous ne pouvons pas organiser des accueils en mode projet pour 104 classes.

- Donc, qu'est-ce que vous préféreriez ?
- Avez-vous un attrait pour les accueils en projet ? Seriez-vous intéressés par des accueils en projet ?
- Si vous êtes intéressés par des accueils en mode projet, que souhaiteriez-vous travailler ? Est-ce que vous voudriez un projet qui vienne de vous ou de nous ?
- Les prêts lors des accueils sont-ils importants pour vous ? Seraient-ils aussi importants si c'était un accueil en mode projet ?
- Qu'est-ce que cela sous-entend pour vous ? Seriez-vous prêt à vous investir pour plusieurs accueils dans l'année ? Sur combien de séances seriez-vous prêt à vous investir ?

Merci !

Questionnaire à retourner à Maud Chasseloup, responsable du pôle jeunesse, par mail m.chasseloup@cc-sevreloire.fr ou à la Médiathèque de Vallet – 16 rue Emile Gabory – 44330 Vallet

Annexe 5. Courrier pour les écoles



Vallet, le 30/01/2024

SERVICE : Service Lecture publique

REF : Pôle AT/MC/AH

Madame, Monsieur,

La Communauté de communes Sèvre & Loire est engagée dans une politique de développement de la lecture et organise des accueils thématiques à destination des établissements scolaires du premier degré dans les sept bibliothèques du réseau Sèvre & Loire.

Ces accueils sont conçus pour répondre aux attentes de l'Éducation Nationale et cherchent à développer le goût du livre et de la lecture et à favoriser la découverte et la rencontre des auteurs illustrateurs jeunesse.

La Communauté de Communes Sèvre & Loire est également labellisée 100% EAC et s'implique particulièrement dans la connaissance et la pratique artistiques ainsi que par la rencontre avec les œuvres et les artistes.

Soucieux de répondre aux enjeux éducatifs et culturels, je souhaite engager une réflexion sur l'évolution des accueils proposés au sein du réseau des bibliothèques.

Dans cette optique, une étudiante, stagiaire au sein du réseau de lecture publique, Madame Maëlys NETO, prendra prochainement contact avec chaque directeur/directrice d'établissement scolaire afin de recueillir les retours et également les attentes des professeurs concernant les accueils réalisés en bibliothèque.

Je vous remercie par avance de l'accueil que vous lui ferez et de votre participation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération.

Jérôme MARCHAIS

Vice-président de la CCSL en charge de la culture



Communauté de communes Sèvre & Loire

Siège intercommunal • Espace Antoine Guilbaud • 1, place Charles de Gaulle • 44330 Vallet
Tél. 02 51 71 92 12 • www.cc-sevreluire.fr • contact@cc-sevreluire.fr

Annexe 6. SWOT de l'accueil des scolaires au sein du réseau de lecture publique de la CCSL

ETAT DES LIEUX DES ACCUEILS DE CLASSES

2024

SWOT

FORCES

- Toutes les classes accueillies
- Séances travaillées
- Prix des lecteurs jeunes (Petits Champions de la Lecture, ...)

FAIBLESSES

- 1 seul accueil / an / classe
 - ⇒ Mécontentement des enseignants
 - ⇒ Offre culturelle à caractère non mémoriel
- Mise en place des accueils chronophage
 - ⇒ Coordination
 - ⇒ Organisation
 - ⇒ Temps d'accueil + bilan
- Ecole :
 - ⇒ Partenariat non suivi
 - ⇒ Non investissement de certains enseignants

OPPORTUNITES

- Convention avec les écoles
- Proposition de projets / PEAC tout en valorisant nos collections
 - ⇒ Ex Ecole Musique : quota d'h / école
- Partenariats culturels
- Co-construction avec écoles et partenaires
- Affirmer l'évolution du métier de bibliothécaire
- Bénévole pour simple accueil les jeudis matin

MENACES

- Pôle jeunesse surchargé et autres agents en charge des accueils
- Iniquité de l'offre aux écoles si reprise d'accueils libres par bénévoles
 - ⇒ Impact aussi sur organisation services
- Essoufflement de l'offre culturelle
 - ⇒ Provoquer par manque d'investissement d'enseignant
 - ⇒ Enseignants viennent sans grand intérêt
 - ⇒ Il ne faudrait pas que cela touche après les autres animations du réseau

Annexe 7. Les offres culturelles sur territoire à destination des scolaires

LES OFFRES CULTURELLES SUR LE TERRITOIRE

Musée Du Vignoble Nantais

- Parcours thème Paysage avec l'Observatoire des Paysages => PEAC pour tous les parcours
- Ateliers classes
 - ⇒ Proche ou non des communes
 - ⇒ Ex activités au Pallet
 - ➔ Musée du Vignobles Nantais
 - Raconte-moi les outils de la ville
 - Atelier plantation « La vie d'un cep »
 - Atelier vendanges manuelles
 - Ateliers éveille tes sens

Champilambart

- Festival Cep Party
 - ⇒ Accueil 5 500 scolaires sur 15 jours
 - ⇒ 40aine d'heures de présentation : écoles du territoire et de Clisson
 - ⇒ Convention entre la CC et le Champi
 - ⇒ Spectacle scolaire et médiation pour les scolaires
 - ⇒ Evènement ponctuel avec l'EdM
 - ➔ Projet ensemble + résidence musique pour Cep'Party
- Saison Culturelle
 - ⇒ Grand T => adapte le contenu à la demande
 - ⇒ Résidence => médiation
- L'Intervalle (ouvert au public)
 - ⇒ Action culturelle pour enfants
 - ⇒ Atelier famille (ex : ateliers en duo)
 - ⇒ Flash mob écoles
 - ⇒ Travail sur projet éducatif => installation d'une micro-folie pour septembre
 - ➔ Ecoles de Vallet seront prioritaires (les 1ers à pouvoir y aller)

Ecole De Musique

CF document Rencontre Jérémie

Cinéma

- Séance programmées art et essai
- Ciné Enfance
 - ⇒ De mi-mai à mi-juin => 10aine de films pour tous les écoliers du secteur
- Cinécole
 - ⇒ Dispositif de l'association régionale LA REGLE DU JEU => propose 1 film / trimestre et par niveau
- Séances à la demande

Bibliothèque

Piscine

Annexe 8. SWOT des accueils tout petit

ACCUEIL TOUT PETIT

2024

SWOT

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">- Temps d'échange et de rencontre pour ASMAT et multi-accueil- Valise petite enfance- Vallet / C.H / Reg :<ul style="list-style-type: none">⇒ Contenu travaillé⇒ Ouverture libre sur 2h30 avec 2 temps de lecture- Participation des bénévoles	<ul style="list-style-type: none">- Disparité des offres- Temps de travail en plus pour l'agent- RPE : peu de « projet » ensemble
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none">- Vallet : prise en main par les bénévoles- Convention- Inscription au mois (Weezevent)- Equilibrer au même jour- Partenariat avec le RPE- (Recrutement de nouveaux bénévoles ?)	<ul style="list-style-type: none">- Perte de trop de bénévoles- Bénévole non autonome sur choix de livre et sur organisation- Priorisation selon les sujets- Surveillance des enfants par les bénévoles

Annexe 9. Parcours EAC - Objectifs des cycles

PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTUREL (PEAC)

GRANDS OBJECTIFS DE FORMATION ET REPERES DE PROGRESSION ASSOCIES POUR CONSTRUIRE LE PARCOURS

Piliers de l'EAC	Grands objectifs de formation visés tout au long du PEAC
Fréquenter (rencontres)	Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres
	Échanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture
	Appréhender des œuvres et des prod ^o artistiques
	Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire
Pratiquer (Pratiques)	Utiliser des techniques d'expressions artistiques adaptées à une prod ^o
	Mettre en œuvre un processus de création
	Concevoir et réaliser la présentation d'une prod ^o
	S'intégrer dans un processus collectif
	Réfléchir sur sa pratique
S'approprier (Connaissances)	Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique
	Comprendre et utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel
	Mettre en relation ≠ champs de connaissances
	Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre

REPERES PAR CYCLE D'ENSEIGNEMENT ET PROGRESSIVITE DU TRAVAIL MENE POUR CHAQUE GRAND OBJECTIF

	Grands objectifs de formation	Repères de progression		
		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
Fréquenter (rencontres)	Cultiver	Ouverture aux émotions de ≠ natures suscitées par des œuvres	Partage de ses émotions et enrichissement de ses perceptions	Ouverture à des esthétiques ≠ et des culturelles plurielles
	Échanger	Accueil et écoute d'un artiste avec attention, amorce d'un premier échange	Questionnement d'un artiste sur ses œuvres	Débat avec un artiste et restitution des termes du débat
	Appréhender	Suivi des codes appropriés lors des rencontres artistiques et culturelles	Intégration des codes appropriés face aux œuvres et prod ^o artistiques et culturelles	Adaptation de son comportement face aux œuvres et aux productions artistiques selon les circonstances de la rencontre
	Identifier	Reconnaissance de qlqs lieux et acteurs culturels de son environnement proche	Repérage et qualification des principaux lieux culturels de son environnement	Découverte du rôle et des missions des principaux acteurs et lieux culturels de son territoire
Pratiquer (Pratiques)	Utiliser	Identification et exp ^o de matériaux, d'outils et de postures dans des univers artistiques sonores, visuels et corporels	Action sur des matériaux (plastiques, sonores, corporels, textuels, émotionnels, ...) et exp ^o de gestes	Exploration de matériaux au service d'une intention
	Mettre en œuvre	Ouvertures à des expériences sensibles variées	Identification des ≠ étapes d'une démarche de création	Implication dans les ≠ étapes de la démarche de création
	Concevoir et réaliser	Présentation de sa prod ^o dans un lieu	Exploration de ≠ formes de présentation	Réalisation de choix et création des dispositifs de présentation correspondants

	S'intégrer	Participation à un projet collectif en respectant des règles	Engagement dans le collectif	Respect de l'avis des autres et formulation de propositions
	Réfléchir	Participation à un échange sur les propositions et les choix effectués	Définitions d'intentions de réalisation et présentation de ces intentions en termes simples	Explication de son projet ou de sa production aux autres de manière structurée
S'approprier (Connaissances)	Exprimer	Verbalisation de ses émotions	Confrontation de sa perception avec celle des autres élèves	Enrichissement de sa perception par une première analyse pour construire son jugement
	Comprendre et utiliser	Emploi d'un vocabulaire élémentaire pour parler d'une œuvre	Appropriation des noms de ≠ formes de prod ^o artistiques	Utilisation de qlqs éléments d'un lexique adapté pour caractériser une œuvre
	Mettre en relation	Repérage des éléments communes à des œuvres	Comparaison et rapprochement des éléments de différentes œuvres	Situation des œuvres du passé e du présent dans leurs contextes
	Mobiliser	Exp ^o orale sur une œuvre pour la présenter	Identification de qlqs éléments caractéristiques d'une œuvre	Mise en relation de qlqs éléments constitutifs d'une œuvre avec les effets qu'elle produit

<https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo28/MENE1514630A.htm>

Etat des lieux sur l'organisation des accueils des scolaires au sein du réseau de bibliothèques de Sèvre & Loire

Ma mission à la médiathèque de Vallet a été d'établir et de rédiger un état des lieux de l'organisation de l'accueil des scolaires au sein du réseau de bibliothèques de Sèvre & Loire. Mes tâches principales étaient de réaliser un benchmarking, d'établir un SWOT de l'accueil des classes, de faire une synthèse sur des documents relatant de l'éducation artistique et culturelle et de rencontrer les écoles du réseau. L'objectif était d'apporter de la matière aux bibliothécaires jeunesse pour pousser les réflexions sur les futurs accueils de classes.

Mots-clés : Etat des lieux, Accueil de classes, Benchmarking, Bibliothécaire jeunesse, Médiathèque, Réseau de bibliothèques

State of play of the organisation of school visits within the Sèvre & Loire library network

My mission at the Vallet media library was to draw up a state of play of the organisation of school visits within the Sèvre & Loire library network. My main tasks were to carry out a benchmarking, set up a SWOT analysis of the provision for school classes, summarise documents relating to artistic and cultural education and meet the schools in the network. The aim was to provide material for children's librarians for further reflection on future class visits.

Keywords : State of play, Reception of schoolchildren, Benchmarking, Children's librarian, Media library, Library network

